

[LIVRE]



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)
DISPOSITIF « LA PISCINE »
2026-2027

AGENCE LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE





LA PISCINE

SOMMAIRE

Objectifs pédagogiques et culturels du dispositif	p. 2
Établissements concernés	p. 2
Construire son projet La Piscine . .	p. 2
Financement du projet	p. 3
Prises en charge	p. 3
Protocole d'inscription	p. 3
Partenariats	p. 4
Contacts	p. 5

L'ensemble des dossiers thématiques
de La Piscine est accessible depuis le
site d'ALCA :

 [alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/
livre/education-artistique-et-culturelle-
developpement-de-la-lecture/la-
piscine-un-dispositif-de-mediation-en-
mouvement](https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/la-piscine-un-dispositif-de-mediation-en-mouvement)

La Piscine est un dispositif de médiation
culturelle mobile à destination des établis-
sements sous compétence régionale.

Sa structure physique a été imaginée par la
designeuse Chloé Petitjean à la suite d'un
travail collaboratif avec plus d'une centaine
d'élèves de terminale STD2A (Sciences et
Technologie du Design et des Arts appliqués)
de trois établissements de Nouvelle-
Aquitaine.

Ce dispositif, composé de plusieurs fonds
thématiques de livres et de nombreuses
ressources numériques dans un univers
immersif, est accompagné de différents
outils qui permettront aux futurs emprun-
teurs de concevoir des projets d'EAC,
notamment avec des fiches pratiques et des
dossiers construits autour de thématiques.





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CULTURELS DU DISPOSITIF

Le dispositif vise à :

- Proposer des actions plus proches du public destinataire, du lycéen à l'enseignant.
- Être complémentaire à l'enseignement.
- Donner l'envie de lire et de faire lire.
- Favoriser la création de projets d'éducation artistique et culturelle.
- Développer un outil et ses ressources permettant d'accompagner un projet de médiation culturelle.
- Donner l'occasion à des jeunes de s'immerger dans un espace, qu'il soit numérique ou physique.
- Valoriser la création contemporaine et le patrimoine écrit et audiovisuel.
- Favoriser la rencontre avec les acteurs culturels du territoire.



ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Le dispositif s'adresse :

- Aux lycées généraux, technologiques et professionnels.
- Aux établissements agricoles.
- Aux CFA, CFAA, Erea et MFR.

Sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.



CONSTRUIRE SON PROJET LA PISCINE

1. Constituer une équipe porteuse du projet et désigner un référent ou une référente.
2. S'appuyer sur les dossiers thématiques et les outils disponibles sur le site Internet d'ALCA pour élaborer une première base de projet.

Les thématiques :

- **L'amour :**
 Découvrir le dossier.
- **L'aventure :**
 Découvrir le dossier.
- **La bande dessinée asiatique :**
 Découvrir le dossier.
- **L'écologie :**
 Découvrir le dossier.
- **Manger et nourrir :**
 Découvrir le dossier.
- **La poésie :**
 Découvrir le dossier.

Une série de fiches d'aide à la construction d'un projet sont disponibles sur le site d'ALCA :

- **Construire son projet d'EAC Livre :**
 Découvrir le dossier.
- **Ancrer son projet dans un territoire :**
 Découvrir le dossier.
- **Accueillir et rémunérer un intervenant de la chaîne du livre :**
 Découvrir le dossier.
- **Valoriser les réalisations des jeunes :**
 Découvrir le dossier.
- **Orienter ses élèves dans la chaîne des métiers du livre :**
 Découvrir le dossier.

3. Déposer la candidature (voir « Protocole d'inscription » ci-après) incluant :

- Le descriptif général de votre projet.
- Le choix de deux fonds obligatoires avec la possibilité d'ajouter un ou des fonds facultatifs.
- Une période préférentielle de prêt (susceptible d'être ajustée selon le calendrier général).



4. Si la candidature est retenue, participer à des temps de co-construction du projet avec l'équipe d'ALCA.

5. Une fois le projet finalisé, bénéficier de l'appui d'ALCA en tant que facilitateur administratif tout au long de la mise en œuvre.

FINANCEMENT DU PROJET

ALCA vous accompagne dans la construction du budget, sur sollicitation de votre part. L'établissement s'engage à verser à ALCA une contribution forfaitaire de 300€ de participation à la mise en œuvre du projet. Cette contribution sera facturée par ALCA à l'établissement sur Chorus ou sur facture pour les établissements privés. La participation forfaitaire ne peut pas être réglée avec le pass Culture.

PROTOCOLE D'INSCRIPTION

Inscription des établissements

1. L'équipe pédagogique dépose un dossier de candidature via Adage avant le 27 juin 2026. Le dispositif est référencé sous l'intitulé « ALCA – La Piscine ». L'agence offre un appui aux enseignantes et aux enseignants intéressés pour la construction de leur dossier (voir les contacts de l'équipe Transmission EAC Livre page 5).
2. Une commission réunissant des représentants et des représentantes d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Drac, de la Draaf et des Daac des académies examine les projets déposés.
3. La décision de la commission de sélection est notifiée aux enseignantes et aux enseignants porteurs de projet dans le courant de l'été.
4. Un temps consacré à la co-construction des projets est proposé aux enseignantes et aux enseignants participants.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
• Prêt gracieux de la structure et des éléments constitutifs de La Piscine. • Livraison du dispositif dans l'établissement. • Gestion administrative de l'intervenant ou de l'intervenante. • Transport et logistique de l'intervenant ou de l'intervenante. • Un article de mise en valeur sur l'un des médiums de communication d'ALCA.	• 300€ de participation forfaitaire à la mise en œuvre du projet. • Repas de l'intervenant ou de l'intervenante, restauration scolaire ou autre. • Hébergement de l'intervenant ou de l'intervenante (<i>cette dépense, extrêmement rare, dépend des horaires des ateliers – un intervenant a en moyenne 1 h 45 de trajet, il convient donc d'en tenir compte</i>). • Frais de documentation. • Tout autre frais matériel : papeterie, crayon... • Autres frais spécifiques : le projet de l'équipe enseignante peut prévoir d'autres activités hors cadre ALCA ; dans ce cas, les frais afférents incombent à l'établissement.



PARTENARIATS

ALCA travaille en lien étroit avec les Daac et la Draaf afin de :

- Relayer le dispositif auprès des établissements.
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la construction des projets.
- Favoriser les échanges entre acteurs culturels et éducatifs.
- Participer à la sélection des projets.

Les équipes enseignantes sont vivement encouragées à se rapprocher des bibliothèques, médiathèques et services d'archives de leur territoire.

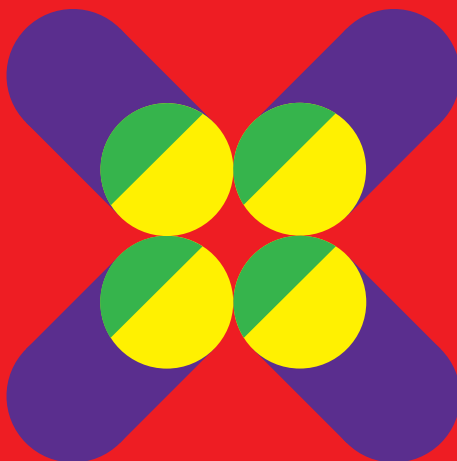


CONTACTS

Pour l'ensemble des dispositifs EAC d'ALCA, l'équipe Transmission se tient à votre disposition à l'adresse alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr; l'interlocutrice concernée vous répondra directement.

- **Pour le dispositif La Piscine :**

- Solène Brun, 07 57 00 08 98, solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr





ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême